



Congé sabbatique ou congé création d'entreprise

Par **pavilly76**, le **05/01/2009** à **11:34**

Bonjour,

Je voudrais bénéficier d'un congé sabbatique. J'ai 8 années d'ancienneté mais j'ai bénéficié d'un Congé Individuel de Formation d'octobre 2003 à juin 2004 donc ceci représente une durée supérieure à 6 mois.

Est ce que j'ai le droit d'en prendre un malgré ce CIF?

Merci.

Mon CIF s'est déroulé pendant mon contrat Emploi - Jeunes. Depuis, juin 2005, je suis en CDI.

Puis, je souhaite toujours travailler chez mon employeur pendant ce congé.

Donc, est ce que je peux bénéficier d'un temps partiel ou d'un mi-temps? Est ce qu'il peut imposer une durée de travail ?

Sinon, est ce que je peux bénéficier d'un congé création d'entreprise tout en travaillant chez mon employeur actuel ?